

Rapport annuel 2020 de la branche de formation et d'examen Hôtellerie-Gastronomie-Tourisme HGT

Mot du Président

Les événements de l'année dernière

L'année 2020 restera indubitablement dans l'histoire. Le COVID-19 a fortement touché toute la branche du tourisme. Différents projets ont malheureusement dû être annulés ou reportés. Point positif à retenir de cette période, c'est que nous avons pu faire beaucoup d'expériences précieuses dans le domaine de la numérisation qui nous seront utiles pour mettre en œuvre la formation commerciale de base des «Employé-e-s de commerce 2022».

Les cinq cours interentreprises (CI) ont tous pu être réalisés conformément au programme cadre:

- CI 5 de janvier 2020, sur place, sans restrictions
- CI 4 de mars 2020, 2 jours sur place, à partir du 16 mars 2020, les 2 jours restants ont été poursuivis en distanciel (les contenus des programmes des jours de connaissances de la branche ont été rapidement convertis en fonction des possibilités numériques comme HGT-connect et Zoom)
- CI 3 d'avril / de mai 2020, en distanciel avec des temps de présence en ligne
- CI 1 d'août / de septembre 2020, sur place, avec des plans de protection pour les centres de cours et des compléments officiels de la branche HGT comme par exemple le port du masque obligatoire à tout moment
- CI 2 de novembre 2020 sur place, comme CI 1

Pour les responsables de la branche HGT, il était très important, en cette période difficile, d'être présents pour les apprentis HGT et ainsi de leur permettre quand même de profiter de la formation en entreprise dans le groupement des CI. Cette manière de procéder a été très appréciée des participants.

La procédure de qualification (PQ) dans la partie entreprise (FIE_n) et scolaire (FIE_c) a malheureusement été annulée au niveau national. Le certificat fédéral de capacité a été décerné aux apprentis du cycle de formation 2017 - 2020, en cas de réussite des notes d'expérience (dans la partie entreprise 2 ou 6 situations de travail et d'apprentissage et un ou deux contrôle(s) des compétences selon le système FIE_c ou FIE_n).

Les formations des formateurs professionnels et formatrices professionnelles prévues à Zurich et Berne en septembre 2020 ont été organisées sur place sous certaines conditions. La conférence des entreprises d'apprentissage prévue et les journées de préparation à l'examen des experts d'examen de Suisse alémanique et de Romandie ont été annulées.

En 2020, le travail sur le projet «Employé-e-s de commerce 2022» a été poursuivi (voir aussi les informations en page 3). Les événements interbranches de la CSBFC ont eu lieu le 14 janvier (sur place), le 4 juin (en ligne), le 3 septembre (en ligne) et le 1^{er} décembre (en ligne) 2020 avec toutes les branches impliquées. Lors de ces manifestations, des informations sur l'état des travaux ont été données et des décisions ont été prises sur les documents de mise en œuvre. La suite des opérations a été discutée.

Perspectives 2021

Malgré plusieurs restrictions, les responsables de la branche HGT continueront d'organiser au mieux les CI, la procédure de qualification, les différentes formations et les cours dans l'intérêt maximum des participants et de soutenir activement le projet «Employé-e-s de commerce 2022».

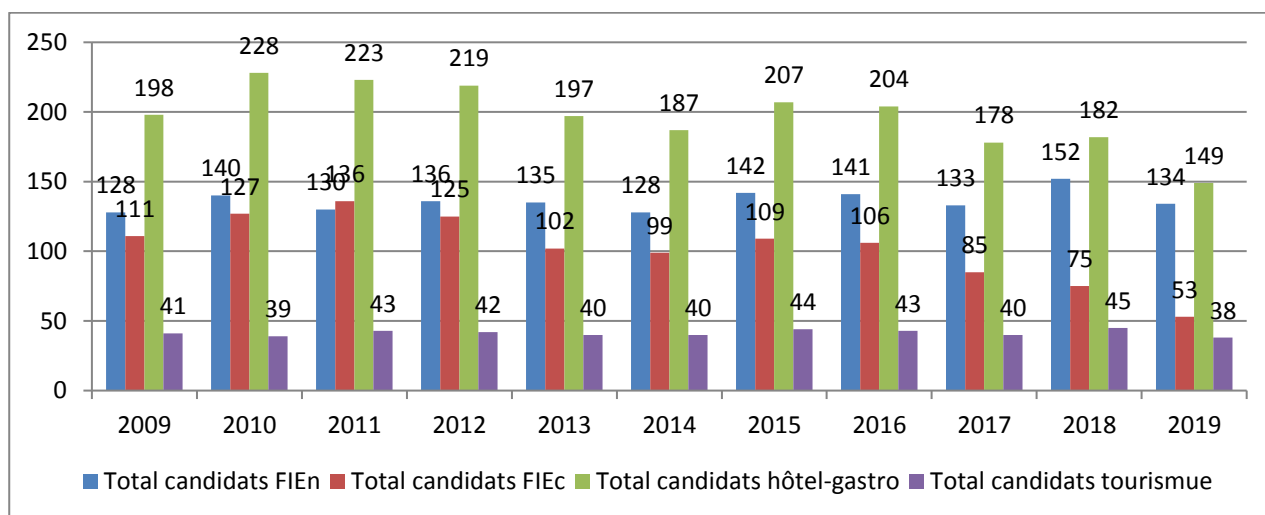
Evolution du nombre de candidat(e)s à la procédure de qualification et d'apprentis aux CI

Total de candidat(e)s à la procédure de qualification HGT

2007	255 personnes	2012	261 personnes	2017	218 personnes
2008	252 personnes	2013	237 personnes	2018	227 personnes
2009	239 personnes	2014	227 personnes	2019	187 personnes
2010	267 personnes	2015	251 personnes	2020	Covid-19
2011	266 personnes	2016	247 personnes		

Candidat(e)s à la procédure de qualification selon la formation initiale en entreprise (FIEn) et la formation initiale en école (FIEc)

Ce graphique indique le nombre de candidat(e)s pour la formation initiale en entreprise et en école ainsi que la part du domaine «Hôtellerie-Gastronomie» par rapport au domaine «Tourisme» :



Nombre d'apprentis aux CI de la formation initiale en entreprise (FIEn)

Nombre d'apprentis aux CI selon le règlement 2003 (dès août 2003) :

Cycle de formation	2003 - 2006	2004 - 2007	2005 - 2008	2006 - 2009	2007 - 2010	2008 - 2011	2009 - 2012	2010 - 2013	2011 - 2014
CI 1	155	158	144	137	161	150	159	147	148
CI 2	145	146	129	133	156	135	143	140	142
CI 3	136	145	129	130	141	135	139	146	134
CI 4	134	142	126	128	140	130	135	135	130
Interruptions de formation en %	13.5%	10.1%	12.5%	6.5%	13%	13.3%	15.1%	8.2%	12.2%

Nombre d'apprentis aux CI selon l'OrFo 2012 (dès août 2012):

Cycle de formation	2012 - 2015	2013 - 2016	2014 - 2017	2015 - 2018	2016 - 2019	2017 - 2020	2018 - 2021	2019- 2022	2020 - 2023
CI 1	161	152	159	166	142	162	144	149	132
CI 2	162	148	154	172	146	158	146	144	126
CI 3	156	145	148	162	136	150	137	133	
CI 4	143	142	133	158	137	139	129	128	
CI 5	142	141	133	153	134	138	123		
Interruptions de formation en %	11.8%	7.2%	16.3%	7.8%	5.6%	14.8%	14.6%		

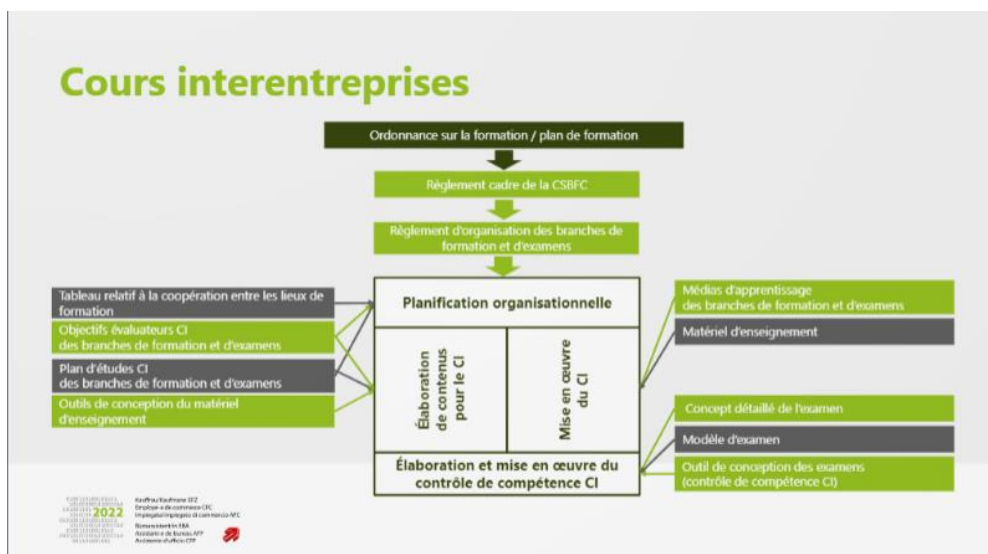
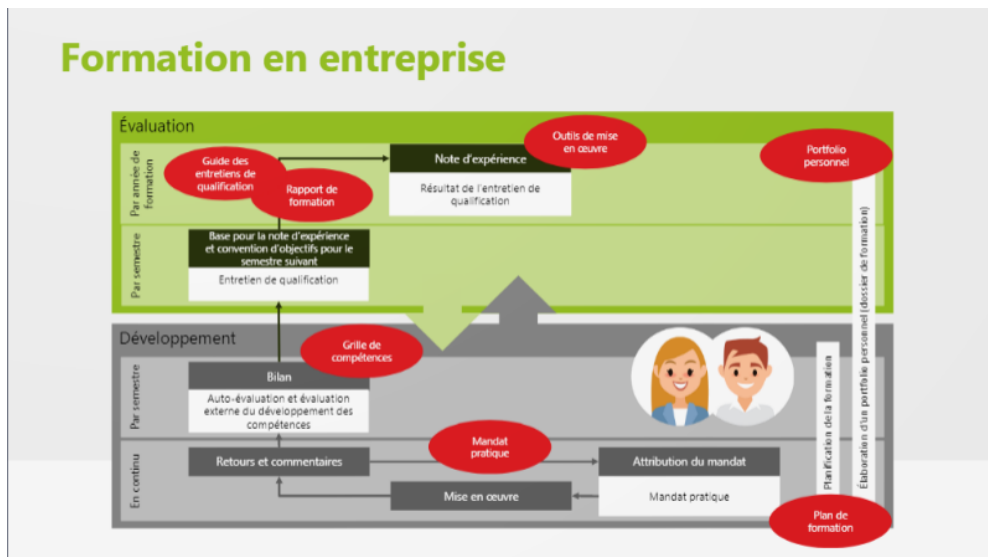
«Employé-e-s de commerce 2022»

Les phases et les étapes-clés du processus de réforme prévu (cf. le rapport annuel HGT 2019, page 3) ont également été respectés en 2020.

Entre août et septembre 2020, les 19 branches de formation et d'examen commerciales ont eu la possibilité de transmettre leurs retours écrits sur l'ordonnance de formation, le plan de formation et le concept prévu pour la procédure de qualification lors de l'audition interne.

Ces retours ont été passés au crible par le comité de la CSBFC et préparés à l'attention du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Le ticket a été octroyé par le SEFRI le 18 décembre 2020. La prochaine étape officielle sera constituée par l'audition nationale prévue entre le 20 janvier et le 20 avril 2021.

Les documents de mise en œuvre pour la formation en entreprise et les CI (voir graphiques) seront élaborés par les différentes branches à partir de 2021.



Vous trouverez plus d'informations sur <https://www.skkab.ch/fr/employe-e-s-de-commerce-2022>.

Référence: CSBFC, Bern & Ectaveo AG, Zürich

Directoire et secrétariat 2020 / 2021

Les personnes suivantes représentent les membres et sont ainsi au comité :

- Michael Roschi, président (Verband Schweizer Tourismusmanager VSTM)
- Urs Masshardt, vice-président (Hotel & Gastro Union)
- Daniel C. Jung (GastroSuisse) – jusqu'à décembre 2020
- Richard Decurtins (GastroSuisse) – à partir de janvier 2021
- Jérôme Bühlmann (HotellerieSuisse)

Le secrétariat de Weggis a été dirigé par :

- Sandra Windlin, Leiterin Geschäftsstelle
- Sandra Bühlmann, Co-Leiterin Geschäftsstelle Administration – jusqu'à juin 2020
- Vincenza Garreffa, Administration – à partir de mai 2020

Contact et informations supplémentaires

Association formation comm. de base
Hôtellerie-Gastronomie-Tourisme
Eichstrasse 20
Case postale 362
CH-6353 Weggis
041 392 77 21
info@branche-hgt.ch
www.branche-hgt.ch